



**MAIRIE DE LANTENNE VERTIERE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 FEVIER 2016**

L'an deux mille seize, le 26 février 2016 à 20h00, les membres du conseil municipal de la commune de Lantenne-Vertière se sont réunis sous la présidence de Monsieur Thierry MALESIEUX, le Maire.

Présents : Thierry MALESIEUX, Jean-Jacques VITTOT, Christophe LEMONIER, Gilles DECURE, Sandra VANDENBUSSCHE, Robert DEBERNARD, Marylène DURO, René FASSETNET, Angélique LAZERAT, Françoise LAZERAT, Laetitia RENAUD, Cédric SIMON, Christian TRIVELLIN.

Absents excusés: Oriane PETITOT, Katia ODILLE,

Secrétaire de séance : Laetitia RENAUD

I DECLARATION DE PROJET AVEC MISE EN COMPATIBILITE DU PLU

La société OPAL est venue présenter les besoins d'évolutions identifiés pour notre PLU afin de permettre l'étude concernant le projet éolien de la commune. Actuellement notre PLU n'est pas compatible avec la pose d'éoliennes. En effet une éolienne est une construction ; c'est pourquoi la révision du PLU s'impose pour renforcer celui-ci. Cependant cette révision ne se fera que sur les éléments impactés par le projet éolien uniquement. Cette révision a un coût que la société OPAL remboursera dans le cadre des mesures compensatoires, si le projet éolien est mené à son terme. La décision finale du conseil municipal sera votée au conseil du mois de mars 2016.

II VOTE DES SUBVENTIONS :

Après réflexion, le conseil décide à l'unanimité d'allouer les subventions suivantes :

- 500 euros pour « l'entraide SaintVitoise »
- 1600 euros pour le foyer rural réparti de la manière suivante : 500 euros pour la Lanvertoise et 1100 euros pour la bibliothèque.

III TRAVAUX ONF :

La commune budgétise 5885.45 euros TTC pour les travaux ONF pour 2016. La vente des bois de cette année a rapporté 7882 euros.

IV REFLEXION SUR TRAVAUX 2016 :

- Concernant le pôle électricité, la commune réfléchit à la rénovation de l'éclairage public en LED et surtout à améliorer l'éclairage de la commune pour faire disparaître les zones noires. L'ensemble de cette estimation de travaux s'élèverait à 80 000 euros HT (avec sans doute une participation à hauteur de 44% d'aide du Syded).
- Etude également d'un projet d'enfouissement des réseaux électriques (EDF/France Telecom/fibre internet) sur une portion de 400 mètres environ, qui s'élèverait à 188 460 euros

TTC avec un reste à charge pour la commune de 108 000 euros TTC d'investissement (après subvention).

- Réfection de la voirie du chemin du Renaudin pour environ 100 000 euros.

V QUESTIONS DIVERSES :

SCI CHANAIS : toujours en litige avec notre commune, notre avocat se charge du dossier.

ASSAINISSEMENT : concernant le choix du bureau d'étude en maîtrise d'œuvre pour la station d'épuration, positionnement d'attente pour l'instant car 8 offres ont été consultées et aucune comparaison n'est possible entre elles.

LES COMMISSIONS :

- Vie du village :

Préparation du « samedi chez vous » avec appel à candidatures pour participer aux différents jeux.

- Urbanisme :

Réunion à programmer pour commencer une réflexion autour de la réhabilitation de la place de la fontaine au centre du village.

La séance est levée à 23h00